

dans celles qui nous ont paru les plus seyantes, ces quelques modèles dont nos abonnées varieront, suivant leur fantaisie, la forme ou la garniture.

9. Le bas de cette manche à coude ouverte est bordé d'une dentelle froncée qui garnit aussi la partie inférieure de l'ouverture. Le dessus, brodé en soutache et orné d'un biais, à un revers simulant deux plis et fixé par un bouton.

10. Ce modèle se taille sur le même patron que les manches qui précèdent ; la couture est arrêtée au coude et l'intérieur de la manche se garnit d'un plissé de velours, liséré au bord et doublé de soie. La manche proprement dite est garnie d'un ruché et ensuite d'une dentelle froncée et d'un biais de velours ayant pour tête une bande brodée au plumetis. La garniture est terminée par une dentelle et un biais horizontal fermé par une rosette en velours.

11. Cette manche à coude est ornée au bas, d'une dentelle blanche froncée, et à la hauteur du coude, d'une double dentelle cousue pied contre pied, fixée par un biais et cachant la jointure de 5 biais posés en rond, dont le dernier est orné d'une dentelle. Un pan de taffetas, bordé de dentelle et fixé sous une agrafe, complète la garniture.

12. Le bas de cette manche à coude est bordé d'un ruché double liséré des deux côtés ; trois volants froncés, retombant les uns sur les autres, sont disposés à partir du coude ; ils ont pour tête un ruché remontant fixé par un ruban de satin qu'on orne d'un flot de coques et de pans de satin cousu au coude et qu'on laisse flattant.

13. Le jockey de cette manche à coude se coud sur le même patron et se fait plus large du bas d'environ deux doigts ; il se monte en même temps que la manche et se fait garnir d'une frange ayant pour tête un entre-deux brodé au passé ou en broderie simulée et qu'on orne d'un nœud de même étoffe que la robe. Un entre-deux pareil garnit le bas de la manche et tourne sur le côté ; il se termine sous un nœud et est bordé d'une frange.

No. 14 à 16 BAS DE ROBES.

No. 14. Garniture de volants. Ces cinq volants droit fil sont coupés sur 3 pces. de hauteur, ourlés à la machine, ruchés par le pied et montés en se recouvrant ; les deux volants montants ont 2 pces. de hauteur, et les biais foncés qui les fixent, est large de 1 pouce.

No. 15. Garniture de biais et de plissés pour une jupe. Le plissé de couleur foncée du bord de la jupe a 3

pces. de hauteur ; le second de nuance plus claire en a 2½ ; le troisième de 4 pces. est surmonté d'un plissé clair de 1 pouce seulement. Chacun des 6 biais a également ¼ pce., ainsi que le plissé de couleur foncée qui termine la garniture.

No. 16 Garnitures de volants et de ruchés. Ce du bas, coupé en biais dans l'étoffe du costume, a de 10 à 12 pces. de hauteur ; le premier ruché à 4 pces., le deuxième 13 ; ils sont ourlés de chaque côtés et montés à doubles plis, en fixant en même temps un velours de 9 lignes ; on remplit ensuite le tuyaux qu'on fixe par un point. Le premier ruché forme un volant à tête, l'autre est coquillé au milieu.



No. 20.—Costume avec jupe plissée pour petit garçon de 3 à 5 ans.

No. 20.—Fig. 10. Devant de la veste à basques

Fig. 11. Dos

Fig. 12. Manche

Fig. 13. Le lé de devant de la jupe

No. 20.—Cette gravure a été publiée dans le numéro du 1er Février, auquel nous référons, page 85, pour les explications. Nous repétons la gravure parceque nous en donnons le patron.

COLS FICHUS.

Les figures 7, 8, 9 du patron représentent les cols fichus publiés dans le numéro de Février, page 84, à laquelle nous renvoyons pour les explications.

